

VAL D'OR - ÉTAT DE SITUATION LES POLICIERS DE VAL D'OR NE DOIVENT PAS SERVIR DE BOUCS ÉMISSAIRES !

Votre Association désire vous informer des faits saillants de ce dossier survenus à la suite du reportage de Radio-Canada jeudi dernier concernant les allégations à l'égard de certains de nos membres du poste de Val d'Or.

Tout d'abord, dès jeudi soir, après ce reportage, des discussions ont été entreprises auprès de certains acteurs à l'Association afin d'établir une stratégie d'intervention structurée et réfléchie comportant entre autres une quête d'informations auprès des membres et les différents intervenants au dossier. Même si d'aucuns prétendent avoir eu échos il y aurait quelques temps que l'émission Enquêtes de jeudi allait mettre dans l'embarras la Sûreté, il aurait été difficile de préparer une telle stratégie sans en connaître tous les tenants et aboutissants. D'ailleurs, nous avons été surpris, comme plusieurs, de la nature des allégations révélées dans cette émission.

Le lendemain de ce reportage, le ministère de la Justice a informé l'Association de sa décision de refuser l'assistance judiciaire pour les membres concernés. Devant cette situation, l'APPQ a décidé, en plus de contester cette décision par grief, de soutenir ses membres en leur fournissant cette assistance judiciaire à l'étape d'enquête, par le biais du fonds de soutien de l'Association.

Il est à noter que lors de l'enquête de la DNP au mois de mai dernier, selon nos informations, il n'avait jamais été question d'allégations de nature sexuelle, mais plutôt de reproches d'une tout autre nature. En date de ce jour, la Sûreté a confirmé publiquement que les 7 policiers et la policière visés (8 membres au total) ne sont nullement visés par des allégations de nature sexuelle.

Quoiqu'il en soit, dès vendredi dernier, l'Association était à pied d'œuvre pour le dépôt de griefs contestant leur suspension administrative, afin de protéger leurs droits.

Au cours du week-end suivant ce reportage, M. Daniel Rolland, vice-président Santé et sécurité du travail et ressources matérielles, ainsi que M. Normand Lavoie, directeur régional, se sont rendus sur place à Val d'Or afin d'apporter leur support aux membres concernés de même qu'à ceux et celles qui doivent continuer à travailler dans un climat extrêmement difficile.

Dans ces mêmes jours, l'APPQ, en collaboration avec la Sûreté, a fait en sorte qu'une aide psychologique soit fournie sur place à tous les membres du poste de Val d'Or qui pourraient en exprimer le besoin.

Le président de votre Association est arrivé à Val d'Or ce matin, afin de rencontrer ses membres et leur apporter son support. De plus, une importante sortie médiatique a été orchestrée à partir de Val d'Or, pour laquelle un communiqué de presse a été émis.

Ce communiqué, envoyé également à tous les directeurs et délégués, propose essentiellement de rappeler que la présomption d'innocence constitue une règle fondamentale dans un état de droit et que les intervenants sur la place publique cessent enfin d'alimenter la vindicte populaire.

Plus particulièrement, le président de votre Association mentionne ce qui suit dans ce communiqué :

« Cette crise soulève avant tout un problème de société auprès des communautés autochtones qui vivent de grandes difficultés à l'échelle du pays. Il serait dommage que les policiers concernés ne deviennent que des bouc-émissaires de problèmes qui surpassent largement leurs fonctions. Les enquêtes vont se poursuivre, respectons nos institutions chargées d'étudier et d'analyser le travail des policiers et concentrons-nous plutôt comme société à trouver des solutions viables pour des personnes vulnérables. À cet égard, nous sommes favorables à la tenue d'une commission pan canadienne chargée d'étudier cette problématique.

Cette position comporte un immense défi, plus grand, à l'évidence, que de clouer aux piloris des policiers. »

Il est à noter que le texte intégral de ce communiqué est joint au présent bulletin spécial.

Par ailleurs, nous espérons que la tenue d'une commission fédérale sur le sujet serait de nature à responsabiliser les intervenants de tous niveaux et à faire en sorte que des solutions soient apportées, entre autres, concernant la situation où les ressources externes sur les territoires autochtones ne sont pas disponibles ou n'acceptent pas d'accueillir des personnes autochtones intoxiquées ou agressives, laissant ainsi toute la problématique du moment entre les mains des policiers.

Dans les derniers jours, plusieurs communications ont eu lieu avec l'Association et la Direction générale de la Sûreté afin que des solutions soient apportées à court terme en support à nos membres de Val d'Or.

Ces discussions ont amené la Sûreté à annoncer aujourd'hui même, par la voix de son Directeur général, les mesures suivantes :

- Un projet pilote prévoyant la présence de travailleurs sociaux à titre d'accompagnateurs aux patrouilleurs au poste principal de la MRC de la Vallée de l'Or;
- La mise en place de caméras dans les véhicules de patrouille;
- L'ajout de 17 patrouilleurs supplémentaires au poste principal de la MRC de la Vallée de l'Or;
- D'autres mesures sont présentement à l'étude dont un projet pilote prévoyant l'octroi de caméras corporelles aux patrouilleurs.

Par ailleurs, si vous désirez suivre les sorties médiatique de votre président, veuillez prendre note que celui-ci sera à l'émission de Paul Arcand au 98.5 FM, demain matin à 7h40.

Votre Association est consciente que la réalité des interventions auprès des membres de communautés autochtones concerne bien d'autres unités que celle de la MRC de la Vallée de l'Or. Je ne saurais donc trop insister afin que l'ensemble de nos membres soient unis et solidaires face à cette période trouble lors de laquelle nos membres visés de près ou de loin par cette polémique ont surtout besoin de notre soutien unanime.

Syndicalement vôtre,



Pierre Veilleux
Président

PV/sb